



Les engagements environnementaux de EUR'OHM

- **Prendre en compte l'environnement dans le management des sites industriels**

Sur la totalité de nos sites, nous nous efforçons en permanence de réduire la consommation d'énergie, d'eau, d'emballages....

- **S'engager à réduire les sur emballage et sachets plastique dans nos produits :**

EUR'OHM s'engage à apporter des solutions d'emballage moins polluantes et à réduire la présence de sachets plastique dans ses emballages.

- **Agir en transparence vis-à-vis de nos clients**

EUR'OHM s'engage à fournir à ses clients toutes les informations pertinentes (composition, consommation, fin de vie...) dans des fiches environnement produit, dont les données sont vérifiées par un laboratoire indépendant.



Produit de référence

Unité fonctionnelle :

Raccorder des câbles de transport d'énergie entre eux ou à des matériels, exprimé pour une unité de conditionnement, dans des conditions d'utilisation identiques à celles du câble, à savoir : 1 A pendant 30 années et un taux d'utilisation de 70%, en conformité avec les normes en vigueur.

La durée et le taux d'utilisation correspondent à l'application 21 ans telle que définie dans le tableau donné en Annexe 1 des règles spécifiques aux Fils, Câbles et Matériels de raccordement.

Fiche technique du produit de référence :

(Photo non contractuelle)

Connexion rapide



Caractéristiques :

- Connexion rapide
- Référence : 70069



Produits concernés

Les données environnementales du Produit de Référence sont représentatives des données environnementales des références suivantes, qui lui sont associées :

- 700 62 → Connexion rapide, 2 entrées
- 700 63 → Connexion rapide, 3 entrées
- 700 64 → Connexion rapide, 4 entrées
- 700 65 → Connexion rapide, 5 entrées
- 700 66 → Connexion rapide, 6 entrées
- 700 68 → Connexion rapide, 8 entrées



Matériaux et substances

Le Produit de Référence ne contient pas de substance interdite par les réglementations en vigueur lors de sa mise sur le marché.

Plus particulièrement, il est en conformité avec la directive RoHS (2002/95/CE et sa révision 2015/65/CE), et ne contient pas de substance de la liste candidate à autorisation du règlement REACH, dans des proportions supérieures à celles autorisées.

Masse totale : 4.27 g

	Plastique	Masse (g)	%masse tot	Métaux	Masse (g)	%masse tot	Autre	Masse (g)	%masse tot
Produit	PP	0.46	10.8%	Cuivre	0.51	11.9%			
	PC	1.18	27.6%	SUS 301	0.65	15.2%			
Emballage	PE-LD	0.4	9.4%				Carton	1.068	25.0%
Total	Plastique	2.04	47.8%	Métaux	1.16	27.2%	Carton	1.068	25.0%

Estimation de l'emploi de matériaux recyclés : 12% en masse.



Distribution

Les produits de la société sont distribués à partir de notre centre logistique de Tullins. La distance moyenne parcourue par le produit entre notre centre logistique et nos clients (compte tenu de leur implantation) est estimée à 561km en camion et 167km par bateau en moyenne.



Installation

Le Produit de Référence ne nécessite aucun composant supplémentaire lors de l'installation.

Les emballages sont conformes à la directive 2004/12/CE relatives aux emballages et déchets d'emballage. En fin de vie leur potentiel théorique de recyclage est supérieur à 95% et leur potentiel de valorisation énergétique de 100% (en % de la masse de l'emballage).



Utilisation

Dans les conditions normales d'usage, ce produit ne nécessite pas d'entretien, de maintenance ou de produits additionnels.



Fin de vie

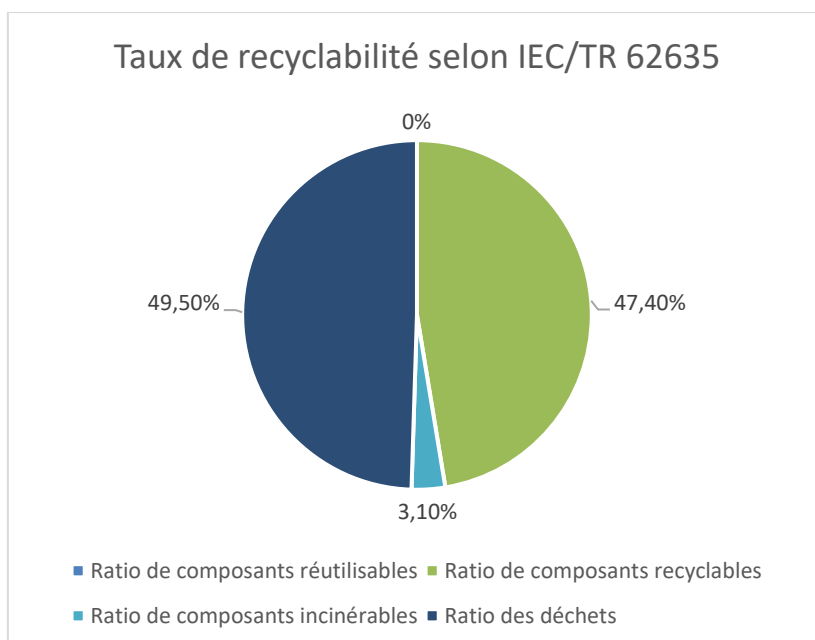
La fin de vie des produits est prise en compte dès leur conception. Le démantèlement et le tri des composants ou matériaux est rendu le plus aisé possible dans l'optique du recyclage ou, à défaut, d'une autre forme de valorisation. Ce produit est dans le champ d'application de la DEEE (2012/19/EU). Il doit donc être traité par les filières locales de fin de vie des DEEE.

- Responsabilité élargie du producteur :

La commercialisation en France des produits dans le champ d'application de la Directive Européenne sur les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) fait l'objet d'une contribution à un éco-organisme agréé.

- Le taux de recyclabilité :

Calculé selon la méthode décrite dans le rapport technique CEI/TR 62635, le taux de recyclabilité du produit est estimé à 47.4%. Cette valeur est basée sur des données recueillies auprès d'une filière technologique mise en œuvre industriellement. Elle ne préjuge pas de l'utilisation effective de cette filière de traitement pour la fin de vie de ce produit.



Dans le bilan environnemental global, il a été tenu compte d'une distance moyenne de 1000km entre le lieu de collecte en fin de vie du produit, et le lieu de démantèlement ou d'incinération.

Hypothèses d'évaluation des impacts environnementaux

L'évaluation des impacts environnementaux porte sur les étapes du cycle de vie fabrication, distribution, installation, utilisation et fin de vie du Produit de Référence. Elle est représentative d'un Produit de Référence commercialisé et utilisé en France, dans une installation électrique conforme à la NF C 15-100 et normes produits associées. Pour chaque phase, les éléments de modélisation suivants ont été pris en compte :

Fabrication	Les matériaux et composants du produit, les transports nécessaires à sa réalisation, son emballage ainsi que les déchets inhérents à sa fabrication.
Distribution	Le transport entre le dernier centre de distribution du Groupe et une moyenne des livraisons sur la zone de commercialisation.
Installation	La fin de vie des emballages.
Utilisation	- Catégorie de produit basée sur le PSR001 § 6.1 – les matériels de raccordement d'énergie - Scénario d'utilisation : fonctionnement pendant 30 ans avec un taux d'utilisation de 70%. Cette durée de modélisation ne constitue pas une exigence de durabilité minimale. - Modèle énergétique : Electricity Mix; France - 2008.
Fin de vie	Le scénario de traitement en fin de vie par défaut maximisant les impacts environnementaux.
Logiciel et base de données utilisés	EIME v5.9.3 & database CODDE-2020-12

Impact environnemental par phase, synthèse

Ce tableau donne les résultats chiffrés de l'empreinte environnementale du produit étudié :

A noter que les barrettes de connexion sont vendues par carton de 2400 pièces. Les impacts environnementaux de la fiche PEP ecopassport sont ramenés à 1 pièce.

Indicateurs environnementaux

Indicateurs	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation		Fin de vie
						Usage-B6	Total-B1-B7	
Acidification des sols et de l'eau	kg SO2 eq,	1,56E-04	6,34E-05	1,06E-05	1,71E-06	6,70E-05	6,70E-05	1,30E-05
Epuisement des ressources abiotiques - éléments	kg Sb eq,	5,38E-07	5,29E-07	9,22E-11	1,44E-11	8,78E-09	8,78E-09	1,22E-10
Epuisement des ressources abiotiques - combustibles fossiles	MJ	5,74E-01	2,90E-01	3,24E-02	4,42E-03	2,07E-01	2,07E-01	4,00E-02
Pollution de l'air	m³	2,51E+00	1,66E+00	9,55E-02	2,09E-02	6,00E-01	6,00E-01	1,36E-01

Eutrophisation	kg (PO ₄) ₃ -eq,	8,41E-05	7,08E-05	2,40E-06	6,65E-07	6,10E-06	6,10E-06	4,12E-06
Réchauffement climatique	kg CO ₂ eq,	4,23E-02	1,74E-02	2,30E-03	1,61E-03	1,80E-02	1,80E-02	2,92E-03
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11 eq,	2,71E-08	1,38E-09	4,66E-12	3,00E-12	2,57E-08	2,57E-08	1,09E-11
Formation d'ozone photochimique	kg C ₂ H ₄ eq,	1,09E-05	5,25E-06	7,48E-07	1,12E-07	3,88E-06	3,88E-06	9,28E-07
Pollution de l'eau	m ³	5,48E+00	3,59E+00	3,79E-01	1,38E-01	9,11E-01	9,11E-01	4,68E-01
Utilisation totale d'énergie primaire pendant le cycle de vie	MJ	2,05E+00	3,27E-01	3,26E-02	4,61E-03	1,64E+00	1,64E+00	4,05E-02
Volume net d'eau douce consommée	m ³	4,27E-01	1,41E-04	2,06E-07	4,94E-06	4,26E-01	4,26E-01	4,29E-07

- Indicateurs d'utilisation des ressources d'énergie et de matières primaires et secondaires

Indicateurs	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation		Fin de vie
						Usage - B6	Total - B1 à B7	
Utilisation totale d'énergie primaire durant le cycle de vie	MJ	2,05E+00	3,27E-01	3,26E-02	4,61E-03	1,64E+00	1,64E+00	4,05E-02
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelable (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ	1,32E-01	1,26E-02	4,34E-05	1,20E-05	1,19E-01	1,19E-01	1,09E-04
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelable (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ	1,92E+00	3,14E-01	3,25E-02	4,59E-03	1,52E+00	1,52E+00	4,04E-02

Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	1,13E-01	-6,67E-03	4,34E-05	1,20E-05	1,19E-01	1,19E-01	1,09E-04
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées en tant que matières premières	MJ	1,92E-02	1,92E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	1,84E+00	2,38E-01	3,25E-02	4,59E-03	1,52E+00	1,52E+00	4,04E-02
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelable utilisées en tant que matières premières	MJ	7,58E-02	7,58E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelable	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelable	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de matière secondaire	kg	5,38E-04	5,38E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m3	4,27E-01	1,41E-04	2,06E-07	4,94E-06	4,26E-01	4,26E-01	4,29E-07

Indicateurs des catégories de déchets

Indicateurs	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation		Fin de vie
						Usage - B6	Total - B1 à B7	
Déchets dangereux éliminés	kg	4,11E-02	4,10E-02	0,00E+00	3,22E-07	3,40E-05	3,40E-05	9,35E-07
Déchets non dangereux éliminés	kg	8,42E-02	4,27E-02	8,18E-05	1,51E-03	3,68E-02	3,68E-02	3,10E-03
Déchets radioactifs éliminés	kg	5,49E-04	5,00E-06	5,83E-08	2,20E-08	5,44E-04	5,44E-04	1,36E-07

- Indicateurs des flux d'extrants

Indicateurs	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation		Fin de vie
						Usage - B6	Total - B1 à B7	
Composants destinés à la réutilisation	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournir à l'extérieur	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00